

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Berry, tenue le mardi 5 août 2025, à 19 h 30, au 274 route 399. Sont présents, le maire, monsieur Jules Grondin, les conseillers (ères) suivants (es) :

Présent : René Roy (01)
 Jacques Dussault (02)
 Vacant (03)
 Laurent Marcotte (04)
 Sylvie Gauthier (05)
 Martine Roy (06)

Absent :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jules Grondin, Marie-Ève Strzelec, greffière-trésorière est présente. Le maire déclare la séance ouverte.

124-08-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Mme Sylvie Gauthier et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUILLET 2025**
3. **PRÉSENTATION DES COMPTES**
 - 3.1. PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ
 - 3.2. PRÉSENTATION DES COMPTES SECTEUR FORÊT
 - 3.3. PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL
4. **FINANCES**
5. **TABLE DES MAIRES**
6. **ADMINISTRATION**
7. **PÉRIODE DE QUESTION**
8. **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. PARC EN SPECTACLE
 - 8.2. MÉCHOUI 2025
9. **INSPECTEUR**
10. **VOIRIE**
11. **FORÊT**
 - 11.1. OCTROI DU CONTRAT DE TRANSPORT DE BOIS D'ÉTÉ
 - 11.2. NOMINATION DU CONSULTANT SYLVICULTURE LA VÉRENDRYE AU COMITÉ TECHNIQUE DU GREMA
 - 11.3. **CORRESPONDANCE – AVEC PRISE DE DÉCISION**
12. **CORRESPONDANCE – SANS PRISE DE DÉCISION**
 - 12.1. MTMD – PPA-CE
 - 12.2. MTMD – PPA-ES
 - 12.3. PRÉSERVATION DES FONTAINES ARTISTIQUE DANS LA MRC D'ABITIBI
13. **RÈGLEMENT**
14. **PÉRIODE DE QUESTION**
15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

125-08-2025

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUILLET 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par : Mme Martine Roy;

Secondé par : Mme Sylvie Gauthier;

Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 8 juillet 2025 soit accepté tel que rédigé.

126-08-2025

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par : M. René Roy;
Secondé par : Mme Sylvie Gauthier;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer, soit ;

Salaires payés avec les dépôts #89 à 102 pour un total de 10 144,93\$;

Comptes payés avec les transactions #126 à 137 et les chèques #42 à 47 pour un total de 26 509,44\$;

Comptes à payer avec les transactions #139 à 146 et les chèques #48 et 49 pour un total de 5 845,97\$.

127-08-2025

PRÉSENTATION DES COMPTES DU SECTEUR FORÊT

Il est proposé par : M. Jacques Dussault;
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés, soit ;

Comptes payés avec les transactions #20 à 22 pour un total de 31 308,37\$.

128-08-2025

PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL

Il est proposé par : M. Jaques Dussault;
Secondé par : Mme Martine Roy;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER le compte payé, soit ;

Compte payé avec le paiement en ligne pour un total de 145,73\$.

TABLE DES MAIRES

Le maire résume les points traités.

PÉRIODE DE QUESTION

Le conseil répond aux questions des citoyens.

PARC EN SPECTACLE

Dans le cadre de l'entente de développement culturel de la MRC d'Abitibi et de la Ville d'Amos, il a été convenu de mettre en valeur les artistes de chez nous dans les différents parcs du territoire.

Un spectacle de Fred & Dany dans le parc de la Municipalité aura lieu le jeudi 14 août 2025 à 19h. De plus, l'Association des loisirs et des sports de Berry organise un 5 à 7 extérieur dans le cadre de l'évènement.

MÉCHOUI 2025

L'Association des Loisirs et des Sports organise la 2^e édition de leur Méchoui le 23 août 2025. Plusieurs activités gratuites seront à l'honneur telles que des jeux gonflables et du maquillage pour les enfants, de l'initiation au tir à l'arc, du mini-putt, du laser tag ainsi qu'un spectacle musical de Yanick Cloutier et David Leblond.

129-08-2025

OCTROI DU CONTRAT DE TRANSPORT DE BOIS D'ÉTÉ

Il est proposé par : M. Laurent Marcotte;
Secondé par : Mme Martine Roy;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil autorise le maire Jules Grondin ainsi que la directrice générale à signer le contrat de transport de bois.

130-08-2025

NOMINATION DU CONSULTANT SYLVICULTURE LA VÉRENDRYE AU COMITÉ TECHNIQUE DU GREMA

CONSIDÉRANT QU'un espace de discussion pour les sujets touchant l'ensemble des ententes de délégation de gestion forestière (EDG) de la MRC d'Abitibi est en place;

CONSIDÉRANT QU'un comité technique a été formé pour assurer le suivi scientifique et technique des projets de recherche du GREMA;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Berry, par l'intermédiaire de son entente de délégation de gestion forestière (EDG), contribue financièrement aux activités du GREMA;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité et des trois autres EDG participantes d'assurer une représentation technique commune au sein du comité;

CONSIDÉRANT QUE Sylviculture La Vérendrye, en tant que consultant pour la Municipalité de Berry et les EDG concernées, dispose de l'expertise nécessaire pour siéger à ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les signataires des EDG de Berry, Saint-Mathieu-d'Harricana, Saint-Dominique-du-Rosaire et Cellule d'aménagement Des Côteaux, se sont consultés et concluent qu'il est pertinent que Sylviculture La Vérendrye participe à ce comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Sylvie Gauthier;
Secondé par : M. Laurent Marcotte;
Et résolu à l'unanimité;

DE nommer Sylviculture La Vérendrye à titre de représentant des quatre EDG participantes au comité technique du GREMA, pour assurer le suivi technique des recherches en écologie;

ÉTANT ENTENDU QUE les frais liés à cette participation soient répartis équitablement entre les quatre EDG concernées.

MTMD – PPA-CE

Le conseil a reçu une lettre du ministre des Transports et de la Mobilité durable concernant une aide financière de 15 000\$ pour des travaux d'amélioration sur la 1^{ère} Avenue.

MTMD – PPA-ES

Le conseil a reçu une lettre du ministre des Transports et de la Mobilité durable concernant une aide financière de 15 000\$ pour des travaux d'amélioration sur la 1^{ère} Avenue.

PRÉSERVATION DES FONTAINES ARTISTIQUE DANS LA MRC D'ABITIBI

Le conseil a reçu une lettre du département de la culture, du tourisme et qualité de vie de la Ville d'Amos concernant les fontaines artistique. M. Blais veut connaître l'intention du conseil concernant la maintenance, la préservation et l'entretien de l'installation dans les années à venir.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTION

Le conseil répond aux questions des citoyens.

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présents : 1

132-08-2025

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Gauthier et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 19h38.

Adopté à l'unanimité;

Jules Grondin, maire

Marie-Ève Strzelec, directrice générale et
greffière trésorière

Je, Jules Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.